



Évaluation du Conseil des académies canadiennes – Rapport du comité d'évaluation externe 2010

Réponse du CAC

A) Introduction

C'est avec plaisir que le Conseil des académies canadiennes et son conseil des gouverneurs présentent *L'Évaluation du Conseil des académies canadiennes – Rapport 2010 du comité d'évaluation externe*. Cet examen a été entrepris dans le cadre du cinquième anniversaire du Conseil des académies canadiennes (CAC).

Le CAC est une société autonome à but non lucratif qui soutient le travail d'évaluation d'experts sur des questions scientifiques, afin de guider l'élaboration des politiques publiques au Canada. Le CAC est formé d'un conseil des gouverneurs, d'un comité consultatif scientifique et d'un secrétariat. Le CAC puise à même le capital intellectuel de ses trois académies membres – la Société royale du Canada : Les Académies des arts, des lettres et des sciences du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé.

L'une des principales exigences de l'entente de financement du CAC avec le gouvernement du Canada, d'une durée de dix ans, est la réalisation d'une évaluation quinquennale formelle et indépendante réalisée par une tierce partie. Le CAC a reçu le rapport du comité d'évaluation externe plus tôt cette année. Le conseil des gouverneurs a ainsi eu la chance d'étudier ses observations et recommandations dans le cadre d'une rencontre stratégique, laquelle s'est déroulée au début du mois de mars. Le Conseil des académies canadiennes est en accord avec les recommandations et travaillera à leur entière mise en œuvre au cours des mois et des années à venir.

B) Contexte

Le conseil des gouverneurs du CAC a formé un comité d'évaluation externe composé de quatre membres pour mener à bien cet examen au cours de l'automne et de l'hiver 2009. Le CAC a été honoré qu'un groupe d'éminents experts aient accepté de participer à ce processus d'examen. Le comité d'évaluation externe était composé des membres suivants :

- **Margaret Bloodworth** (présidente), ancien cadre supérieur de la fonction publique – parmi les postes les plus récents qu'elle ait occupés, nommons ceux de secrétaire associée du Cabinet et de conseillère en matière de sécurité nationale auprès du premier ministre;

- **William Colglazier**, directeur de l'Académie nationale des sciences des États-Unis (la National Academy of Sciences);
- **Luc Vinet**, recteur de l'Université de Montréal;
- **James Wilsdon**, directeur du Centre de politiques scientifiques de la Société royale (Royal Society) de Londres, en Angleterre.

On a demandé au comité d'évaluation externe d'évaluer dans quelle mesure le Conseil des académies canadiennes a, jusqu'à maintenant, rempli sa mission. Le comité a évalué le rendement du CAC en tant qu'entité, en se penchant sur les deux questions suivantes :

1. Le CAC répond-il aux objectifs exposés dans ses documents constitutifs et dans l'entente de financement?
2. Le CAC a-t-il offert une valeur ajoutée en éclairant le débat public et la prise de décisions au Canada?

C) Principales conclusions et observations du comité d'évaluation externe

Le comité d'évaluation externe convient, sans aucune hésitation, que le CAC répond aux objectifs exposés dans ses documents constitutifs et qu'il offre une valeur ajoutée en éclairant le débat public et la prise de décisions au Canada. Tout au long de l'examen, les observations portant sur les cinq premières années du CAC ont été en majeure partie positives. Les déclarations suivantes sont représentatives du type d'affirmations qui se trouvent dans le rapport :

« Le Conseil des académies canadiennes y contribue maintenant largement, en fournissant des évaluations scientifiques indépendantes qui sont pertinentes aux questions fondamentales de politique publique. »

« Au cours de la période relativement courte depuis sa création, le CAC a réalisé un excellent travail, en produisant des rapports de qualité supérieure, lesquels ont été utilisés par les décideurs pour offrir aux Canadiens de meilleures politiques publiques, qui sont fondées sur des faits démontrés. »

« Le CAC possède donc déjà une grande crédibilité auprès du gouvernement fédéral ainsi qu'auprès de différents intervenants et utilisateurs des rapports qu'il produit. »

« Les normes élevées du CAC constituent de solides assises qui lui permettront d'évoluer et de passer d'une organisation en démarrage, dont l'attention est centrée sur ses besoins opérationnels, à une organisation mature axée sur ses besoins stratégiques à long terme. »

Afin d'atteindre la réussite à long terme, le comité d'évaluation externe a souligné cinq domaines auxquels le CAC devra porter une attention continue : l'excellence organisationnelle; les relations avec les académies membres; la diversification des sources de sujets et des mécanismes

d'évaluation; la participation des intervenants, les communications et le rayonnement; et la mise en place d'un financement durable.

D) La réponse du CAC

Le CAC s'est engagé à répondre aux observations et aux recommandations du rapport. Le CAC veillera principalement à s'assurer que ses évaluations sont de la plus grande qualité, qu'elles possèdent une valeur certaine pour les décideurs et qu'elles ont des retombées auprès des Canadiens. Le comité d'évaluation externe a noté que « les évaluations du CAC, bien qu'elles ne soient produites que depuis peu, ont déjà eu des retentissements considérables au sein des ministères fédéraux et, dans une certaine mesure, plus largement » et aussi que « les évaluations du CAC auront encore des retombées au cours des 5 – et peut-être même des 10 à 15 – prochaines années » (p. 6).

Le CAC est heureux de constater que l'information qui émane des évaluations influe déjà sur l'élaboration de politiques et de programmes, y compris en ce qui a trait à la sensibilisation à l'importance des observations scientifiques.

La première évaluation du CAC, *L'État de la science et de la technologie au Canada*, a identifié quatre domaines dans lesquels le Canada excelle en matière de recherche. Ces mêmes domaines (groupes) ont été inscrits, par la suite, au cœur de la politique nationale du gouvernement en matière de sciences et de technologie, *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*. Par ailleurs, en 2009, le CAC a publié une étude approfondie portant sur l'innovation canadienne, *Innovation et stratégies d'entreprise : pourquoi le Canada n'est pas à la hauteur*. Le discours du Trône et le budget fédéral 2010 ont fait écho à de nombreux thèmes abordés dans cette évaluation.

Les évaluations permettent également de guider les activités se déroulant à l'extérieur du Canada. C'est le cas, par exemple, en ce qui concerne la récente étude du Conseil national de recherches des États-Unis (NRC), *Realizing the Energy Potential of Methane Hydrate for the United States*. En effet, le comité d'experts ayant réalisé cette étude fait grandement référence au rapport *La production d'énergie à partir des hydrates de gaz – potentiel et défis pour le Canada*, publié par le CAC en 2008.

Le CAC est persuadé que la série d'évaluations en cours contribuera également de façon importante à l'élaboration de règlements et de politiques en matière de biodiversité, d'intégrité en recherche, de tests intégrés pour les pesticides et de techniques d'évaluation du risque de la santé des animaux.

La qualité et l'excellence des évaluations du CAC continueront à être d'une importance capitale pour l'organisation.

Le conseil des gouverneurs et le secrétariat du CAC veilleront à ce que les plans d'affaires et les plans stratégiques répondent en tous points aux recommandations faites par le comité d'évaluation externe. Le rapport du comité d'évaluation externe aborde cinq domaines importants. La réponse

du CAC a été formulée en regard de ces cinq thèmes et présente certaines activités de haut niveau et stratégiques qui seront mises en place dès 2010.

1) Excellence organisationnelle dans le développement du savoir scientifique

Le Conseil des académies canadiennes en est à une étape évolutive de son développement, passant d'une organisation en démarrage à une organisation mature et bien établie. Le comité d'évaluation externe a affirmé : « Nous saluons le conseil des gouverneurs, qui a su naviguer avec succès le CAC à travers les défis inhérents à l'étape de démarrage d'une telle organisation et qui a su mettre en place de solides processus d'évaluation, lesquels ont mené à la publication de rapports de qualité élevée [...] il est temps que l'attention du conseil des gouverneurs passe de la mise place des opérations de démarrage aux besoins stratégiques à long terme de l'organisation et aux importantes questions scientifiques et de politique publique » (p. 14). Le CAC accueille favorablement cette recommandation. Il tentera d'ailleurs de faire participer les académies membres ainsi que ses principaux clients et partenaires à la mise en œuvre de celle-ci.

La planification stratégique sera menée par le conseil des gouverneurs du CAC et des discussions seront entreprises afin d'aborder différents sujets, dont les relations avec les académies, le financement à venir, la diversification des sources d'évaluation et l'élargissement de la gamme des produits offerts par le CAC. L'exercice de visualisation stratégique du conseil des gouverneurs servira d'appui au développement du plan stratégique à long terme du CAC.

2) Les relations avec les académies membres

Le Conseil des académies canadiennes a été fondé par les trois académies scientifiques du pays. Ces académies – la Société royale du Canada : Les Académies des arts, des lettres et des sciences du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé – constituent une importante source de capital intellectuel au Canada. Chacune de ces académies apporte au CAC toute une richesse d'expertise et de valeur. Le comité d'évaluation externe a fait remarquer que « si les forces de ces quatre organisations étaient unies de façon synergique dans le but de bâtir une vision collective et partagée, il en résulterait une voix puissante, en mesure d'encourager un recours accru au savoir scientifique dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques canadiennes » (p. 4).

À court terme, le CAC travaillera, de concert avec les académies, à la mise en place d'un énoncé de compréhension commune, dans le but de confirmer les objectifs et les messages communs. À moyen terme, le CAC cherchera des occasions stratégiques de travailler au développement de questions d'évaluation de façon collaborative et œuvrera conjointement dans des domaines d'intérêt commun. De plus, comme le veut la pratique du CAC, les membres des académies continueront d'être appelés à prendre part aux activités du CAC, en siégeant à son conseil des gouverneurs, à son comité consultatif scientifique ainsi qu'à ses comités d'experts. La réussite du CAC à livrer des évaluations de grande qualité dépend de la contribution bénévole des membres de son comité consultatif scientifique, de ses comités d'experts et des examinateurs de ses rapports.

Ces individus offrent leur temps généreusement et sont, tout compte fait, la source de la qualité et de la crédibilité des évaluations du CAC.

3) Diversification des sources de sujets et des mécanismes d'évaluation

Le comité d'évaluation externe a observé, avec justesse, que « jusqu'à maintenant, un groupe-cadre de ministères fédéraux a alimenté le CAC de toute une gamme de sujets » (p. 5). Le comité poursuit en suggérant que « le Canada en bénéficierait si ces derniers [les ministères fédéraux] étaient en mesure d'exploiter les services du CAC autant que le fait RNCan [Ressources naturelles Canada] » (p. 7). « De plus, le comité croit qu'il serait avantageux pour le discours politique que des sujets soient proposés par une plus grande diversité d'organisations, comme d'autres organismes du secteur public [...] des universités, des organisations non gouvernementales (ONG) et différentes académies du Canada » (p. 5). Le CAC cherchera donc à diversifier les parrains de ses évaluations et à identifier des occasions de collaborer avec ses académies membres dans le cadre de la réalisation d'évaluations conjointes.

Une voix forte du savoir scientifique, qui vient appuyer des politiques fondées sur des preuves, devrait prendre différentes formes. Le comité d'évaluation externe a noté « [...] qu'à l'avenir, ces examens approfondis devront être de plus en plus complétés par le biais d'autres mécanismes, afin de fournir rapidement des conseils sur des questions d'avant-garde et en réponse à des besoins précis » (p. 8). Aux États-Unis, le Conseil national de recherches (NRC) produit des rapports sous forme de lettres et organise des tables rondes, lesquelles permettent à des experts scientifiques et des décideurs de se rencontrer et de discuter de questions d'intérêt. Au Royaume-Uni, la Société royale (Royal Society) rassemble les plus grands scientifiques et penseurs dans le cadre d'une conférence, qui se termine par l'émission de communiqués portant sur les observations et les conclusions de cet événement.

Le CAC entreprendra un examen des pratiques exemplaires afin de déterminer quels sont les produits et services que le CAC est le plus à même d'offrir ainsi que la façon dont il pourrait mettre en valeur la voix de la science, au profit de l'élaboration des politiques publiques. Le CAC consultera en outre le gouvernement du Canada, pour connaître ses besoins futurs.

4) La mise en place d'un financement durable

L'année 2005 marquait le début de l'entente de financement initiale de 30 millions de dollars sur une période de dix ans intervenue entre le CAC et le gouvernement du Canada. Le CAC, qui en est maintenant à la cinquième année de cette entente, doit songer à garantir son financement pour l'avenir. Le comité d'évaluation externe a indiqué « qu'il est urgent que le conseil des gouverneurs élabore une stratégie de financement durable axée sur le renouvellement du financement fédéral et la diversification des sources de financement » (p. 15). Le CAC est d'avis que cela revêt une importance critique pour l'organisation. Par conséquent, il y portera une attention immédiate, en travaillant à la mise en place d'une *feuille de route du renouvellement du financement*. Celle-ci permettra de guider et d'établir une stratégie de financement à long terme, laquelle inclura des

sources de financement et des produits diversifiés ainsi que des possibilités de collaborations productives avec les académies membres.

5) Participation des intervenants, communications et rayonnement

Le comité d'évaluation externe a indiqué que « maintenant que le CAC a fait ses preuves et qu'il a su établir sa crédibilité, il a la possibilité de diffuser ses rapports de façon plus active, de sorte qu'ils continueront à être utiles et pertinents aux débats concernant les politiques publiques » (p. 6). Jusqu'à maintenant, le CAC a complété huit évaluations; deux autres seront lancées d'ici la fin de 2010 et au moins une douzaine sont prévues.

Pour aller de l'avant, le CAC tentera d'élargir la portée de ses rapports, en ayant recours à la promotion et à la diffusion stratégiques. Pour ce faire, il améliorera sa stratégie communication générale et tiendra compte des activités de communication dès le début du processus de planification de chaque évaluation. Afin d'obtenir des résultats optimaux, tant au sein du gouvernement qu'à l'extérieur de celui-ci, le CAC tentera de diffuser ses rapports et leurs principales conclusions de façon plus stratégique, et auprès de publics et d'intervenants plus diversifiés. Le CAC veillera également à mettre en place des partenariats avec les ministères et organismes parrains de même qu'avec ses académies membres, dans le but d'assurer aux rapports d'évaluation une très grande diffusion et d'en assurer des retombées significatives.

E) Conclusion

La Société royale du Royaume-Uni et l'Académie nationale des sciences des États-Unis possèdent des générations d'expérience en matière d'avis scientifiques visant à appuyer l'élaboration de politiques publiques. Le CAC est honoré d'avoir pu compter des membres chevronnés de ces deux organisations au sein du comité d'évaluation externe. Il note avec satisfaction leur reconnaissance du fait que le Conseil des académies canadiennes a déjà su établir une certaine crédibilité auprès de ses pairs sur la scène internationale. Le Conseil des académies canadiennes espère avoir un long et brillant avenir. Nous souhaitons que nos rapports et nos conseils continuent à éclairer les dialogues nationaux et internationaux. Notre mission est de contribuer à façonner des politiques publiques fondées sur des faits démontrés et dans l'intérêt de la population.

12 avril 2010